

**Objet : Personnel ouvrier – changement d'affectation**

**Réseaux** : Réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française  
**Niveaux et Services** : Tous niveaux  
**Période** : Janvier 2006

- ↪ Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire organisés par la Communauté française ;
- ↪ Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Communauté française ;
- ↪ Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, et des Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

**Autorités : D.G.P.E.C.F.**

**Signataire : Bernard GORET,  
Directeur général adjoint**

**Gestionnaires : D.G.P.E.C.F.**

**Personne-ressource :**

**Direction générale des Personnels  
de l'Enseignement de la Communauté française.  
Direction de la Carrière  
Cellule PA/PO  
Sébastien NENNEN - Attaché  
Bureau 3E306 (adresse du courrier)  
Boulevard Léopold II 44  
1080 Bruxelles**

**Référence : BGO/SNE/PO/CHANGEMENT D'AFFECTION/JANVIER 2006**

**Renvois :**

**Nombre de pages : texte : 5  
annexes : 1 (10 pages)**

**Téléphone pour duplicata : 02/413.21.52 - 02/413.21.62 - 02/413.23.81**

**Mots-clés : Personnel ouvrier – changement d'affectation**

**Objet : Membres du PERSONNEL OUVRIER – CHANGEMENT D’AFFECTATION (application des articles 210, 225 et 347 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d’enseignement organisé par la Communauté française).**

J’attire votre attention sur les dispositions des articles précités qui prévoient que tout membre du personnel ouvrier peut, à sa demande, obtenir dans la fonction pour laquelle il est nommé à titre définitif, un changement d’affectation :

- 1° dans un emploi vacant d’un autre établissement de la zone ;
- 2° dans un emploi vacant au sein d’une autre zone.

Ces demandes motivées par des circonstances exceptionnelles doivent être introduites à l’aide des documents ci-annexés, **par pli recommandé**, auprès du Ministre, **POUR LE 31 JANVIER 2006 AU PLUS TARD** (la date de la poste fait foi), à l’adresse suivante :

Ministère de la Communauté française  
 Direction générale des Personnels de l’enseignement de la Communauté française  
 Direction de la carrière des personnels

Cellule PA/PO – Bureau 3E306

Boulevard Léopold II, 44  
 1080 BRUXELLES

Les membres du personnel ouvrier qui sollicitent un changement d’affectation doivent renvoyer à l’adresse ci-avant les formulaires adéquats **sur lesquels ils auront renseignés les codes des établissements** où ils désirent être affectés. Il va de soi que moins ils renseignent d’établissements, moins ils ont de possibilités d’obtenir un changement d’affectation. Ces codes figurent sur les six listes d’emplois vacants annexées à la présente.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 1° adressent copie de leur demande au Président de la Commission zonale d’affectation concernée.

Les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de recrutement, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 2°, et les membres du personnel ouvrier, titulaires d’une fonction de promotion, qui sollicitent le changement d’affectation visé au 1° ou au 2°, adressent copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d’affectation.

Les membres du personnel ouvrier qui sont **titulaires d’une fonction de sélection** peuvent également<sup>1</sup> solliciter un changement d’affectation visé au 1° (adressent copie de leur demande au Président de la Commission zonale d’affectation concernée) ou au 2° (adressent copie de leur demande au Président de la Commission interzonale d’affectation) mais dans la fonction de recrutement correspondant<sup>2</sup> à leur fonction de nomination. Il est à noter que les membres du personnel concernés, conservent le bénéfice de leur nomination dans cette fonction de sélection ainsi que leur échelle barémique. Pour introduire leur changement d’affectation, ils utiliseront les documents 210 RZ et/ou 210 RAZ.

Conformément à l’article 347 du décret du 12 mai 2004 précité, le membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif dans un établissement relevant d’un des groupes repris ci-après ne peut solliciter un changement que vers un établissement appartenant au même groupe :

- 1<sup>er</sup> groupe : les établissements d’enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d’accueil ;
- 2<sup>ème</sup> groupe : les établissements d’enseignement de promotion sociale ;
- 3<sup>ème</sup> groupe : les Hautes Ecoles ;

<sup>1</sup> Article 341 du décret du 12 mai 2004.

<sup>2</sup> Le tableau des correspondances entre les fonctions de sélection et les fonctions de recrutement se trouve à la page 3.

4<sup>ème</sup> groupe : les Ecoles supérieures des Arts ;

5<sup>ème</sup> groupe : les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Les quatre points repris ci-dessous résument sous forme de tableaux la procédure susmentionnée et en favorisera la compréhension pour les membres du personnel ouvrier relevant de votre autorité.

### 1. Type et nature des fonctions de personnel ouvrier

Tableau des correspondances entre les types de fonctions

<b>FONCTION DE RECRUTEMENT</b> (Décret du 12/05/04)	<b>(FONCTION DE SELECTION)</b> (Article 341 - Décret du 12/05/04) <b>←←←</b> changement d'affectation vers une fonction de recrutement uniquement	<b>FONCTION DE PROMOTION</b> (Décret du 12/05/04)
- aide-cuisinier		
- ouvrier d'entretien		
- ouvrier d'entretien qualifié	- <i>premier ouvrier d'entretien qualifié</i>	- premier ouvrier d'entretien qualifié-chef d'équipe - magasinier
- ouvrier qualifié	- <i>premier ouvrier qualifié</i>	- premier ouvrier qualifié-chef d'équipe - magasinier
- veilleur de nuit		
- cuisinier	- <i>premier cuisinier</i>	- premier cuisinier-chef d'équipe - magasinier
- préparateur	- <i>premier préparateur</i>	- premier préparateur-chef d'équipe
- mouleur	- <i>premier mouleur</i>	- magasinier
- relieur d'art	- <i>premier relieur d'art</i>	
- compositeur-typographe	- <i>premier compositeur-typographe</i>	
- opérateur-technicien	- <i>premier opérateur-technicien</i>	
- luthier-réparateur	- <i>premier luthier-réparateur</i>	

### 2. Fonctions pour lesquelles il y a actuellement des emplois vacants (vous aurez, peut-être, la possibilité d'obtenir un changement d'affectation) :

<b>FONCTION DE RECRUTEMENT</b>	<b>FONCTION DE PROMOTION</b>
a) aide-cuisinier	a) premier préparateur-chef d'équipe
b) ouvrier d'entretien	b) premier ouvrier d'entretien qualifié-chef d'équipe
c) ouvrier d'entretien qualifié	c) premier cuisinier-chef d'équipe
d) cuisinier	

### 3. Liste des six zones d'affectation

<b>N° de zone</b>	<b>Territoire de la zone</b>	<b>Président(e) de la zone</b>
1	BRUXELLES	Madame Bernadette GENOTTE
2	PROVINCE DU BRABANT-WALLON	Monsieur Guy PATRIS
3	PROVINCE DE NAMUR	Monsieur Didier LETURCQ
4	PROVINCE DE LIEGE	Madame Emmanuelle WINDELS
5	PROVINCE DU LUXEMBOURG	Monsieur Bernard DUPONT
6	PROVINCE DU HAINAUT	Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE

4. Tableau récapitulatif des documents à utiliser et de l'endroit<sup>3</sup> où les envoyer

Fonction de nomination	Zone	Nom du document	Président de la Commission :
RECRUTEMENT	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE
RECRUTEMENT	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE
SELECTION	MÊME ZONE	210 R.Z.	ZONALE
SELECTION	AUTRE ZONE	210 R.A.Z.	INTERZONALE
PROMOTION	MÊME ZONE	225 P.Z. & P.A.Z	INTERZONALE
PROMOTION	AUTRE ZONE	225 P.Z. & P.A.Z	INTERZONALE

**Rappels s'adressant aux membres du personnel ouvrier concernés:**

- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que dans une fonction de même type et de même nature que votre fonction de nomination (Cf. Tableau 1. – page 3.)  
 Ex : un cuisinier (fonction de recrutement) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier.  
 EX : un premier cuisinier (fonction de sélection) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de cuisinier (fonction de recrutement).  
 Ex : un premier préparateur-chef d'équipe (fonction de promotion) ne peut demander un changement d'affectation que vers une fonction de premier préparateur-chef d'équipe.
- Vous ne pouvez demander un changement d'affectation que vers un établissement du même groupe<sup>4</sup> que celui dont fait partie l'établissement dans lequel vous travaillez  
 Ex : un cuisinier travaillant dans un Athénée royal ne peut demander à aller que vers les établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire et spécialisé, et les homes d'accueil.  
 Ex : un ouvrier d'entretien travaillant dans une Haute Ecole ne peut demander à aller que vers les Hautes Ecoles du réseau de la Communauté française.  
 Ex : un aide-cuisinier travaillant dans un Centre de dépaysement et de plein air ne peut demander à aller que vers les Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française ; le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française, le Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française et les Centres techniques de la Communauté française de Strée et de Gembloux.

Vous trouverez ci-dessous un exemple<sup>5</sup>:

**Un aide-cuisinier nommé à l'AR de Hannut** (fonction de Recrutement – zone n° 3 de Namur)

Il peut demander un changement d'affectation vers :

un ou plusieurs établissements de la même zone où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
AR - DINANT	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Didier LETURCQ
AR - ROCHEFORT				

<sup>3</sup> L'adresse exacte de la Commission interzonale et des Commissions zonales figure dans les pages qui suivent.

<sup>4</sup> Les groupes sont énumérés au bas de la page 2.

<sup>5</sup> Cet exemple vaut pour toutes les fonctions.

un ou plusieurs établissements dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document utiliser	ZONE	Commission	Président
AR « Air Pur » - SERAING	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Bernard GORET
AR – IZEL		5 - LUXEMBOURG		
AR – GILLY		6 – HAINAUT		
AR – THUIN				

un ou plusieurs établissements dans la même zone où il est affecté, ou dans une ou plusieurs zones autres que celle où il est affecté

Etablissement	Document à utiliser	ZONE	Commission	Président
AR - ROCHEFORT	210 R.Z	3 - NAMUR	ZONALE	Monsieur Didier LETURCQ
EFA - WALCOURT		3 - NAMUR		
AR « Air Pur » - SERAING	210 R.A.Z.	4 - LIEGE	INTERZONALE	Monsieur Bernard GORET
AR – THUIN		6 – HAINAUT		

Je vous invite à informer les membres du personnel ouvrier de votre établissement des dispositions susmentionnées, y compris les personnes temporairement éloignées du service.

Je vous en remercie à l'avance.

Le Directeur général adjoint,

Bernard GORET.

**PERSONNEL OUVRIER**

**ARTICLE 210 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT**

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION**

**DANS UN EMPLOI VACANT D'UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE**

NOM, Prénom:.....

Matricule:

Rue: .....N° .....

Code postal :     Localité: .....

Type de fonction à laquelle vous êtes nommé (e): **RECRUTEMENT / SELECTION<sup>1</sup>**

Nature de la fonction : .....

Dénomination et adresse complète de l'établissement dans lequel vous êtes nommé à titre définitif :  
 .....  
 .....  
 .....

Vous voudrez bien reporter, dans le tableau ci-dessous, le code et le nom de/des (l')établissement(s) vers lequel(s) vous souhaitez obtenir un changement d'affectation:

CODE	Nom de l'établissement et localité

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile



**PERSONNEL OUVRIER**

**ARTICLE 225 : FONCTIONS DE PROMOTION**

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION DANS UN EMPLOI VACANT  
DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT DE LA ZONE OU AU SEIN D'UNE AUTRE ZONE**

NOM, Prénom:.....

Matricule:

Rue: .....N° .....

Code postal :  Localité: .....

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):  
.....

Dénomination et adresse complète de l'établissement dans lequel vous êtes nommé à titre définitif :  
.....

Vous voudrez bien reporter, dans le ou les tableau(x) ci-dessous, le code et le nom de/des (l')établissement(s) vers lequel(s) vous souhaitez obtenir un changement d'affectation:

Changement d'affectation souhaité **dans la même zone** : OUI / NON<sup>1</sup>

CODE	Nom de l'établissement et localité

Changement d'affectation souhaité **dans une autre zone** : OUI / NON<sup>1</sup>

CODE	Nom de l'établissement et localité

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :  
.....  
.....  
.....  
.....

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

<sup>1</sup> Biffer la mention inutile

**Adresses administratives**

**du Président de la commission interzonale d'affectation**  
**et**  
**des Présidents des commissions zonales d'affectation**

Monsieur Bernard GORET  
Président de la **Commission interzonale**  
d'affectation  
Ministère de la Communauté française  
Direction générale des personnels de  
l'enseignement de la Communauté française  
Bureau 3<sup>F</sup>303  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES

Madame Bernadette GENOTTE  
Présidente de la **Commission zonale**  
d'affectation du personnel ouvrier de la zone de  
**Bruxelles**  
Avenue Rogier, 304  
1030 BRUXELLES

Monsieur Guy PATRIS  
Président de la **Commission zonale** d'affectation  
du personnel ouvrier de la zone du **Brabant**  
Wallon  
Rue Gibraltar, 5  
5030 GEMBLOUX

Monsieur Didier LETURCQ  
Président de la **Commission zonale** d'affectation  
du personnel ouvrier de la zone de **Namur**  
Rue des Nobles, 81  
5003 SAINT-MARC

Madame Emmanuelle WINDELS  
Présidente de la **Commission zonale**  
d'affectation du personnel ouvrier de la zone de  
**Liège**  
Rue de Lantin, 123  
4432 ALLEUR

Monsieur Bernard DUPONT  
Président de la **Commission zonale** d'affectation  
du personnel ouvrier de la zone du **Luxembourg**  
Ernonheid, 24  
4920 AYWAILLE

Monsieur Jean-Luc VAN LERBERGHE  
Président de la **Commission zonale** d'affectation  
du personnel ouvrier de la zone du **Hainaut**  
Avenue des Frondaisons, 22  
7020 NIMY

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 1 : BRUXELLES-CAPITALE**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
28	A.R. « Crommelynck » - 1150 Woluwé-Saint-Pierre	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
27	A.R. - 1200 Woluwé-Saint-Lambert	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier

2. Etablissements d'enseignement supérieur non universitaire

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
30	H.E. « P.H. Spaak » - 1000 BRUXELLES	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 2 : BRABANT WALLON**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
45	A.R. « Riva-Bella » - 1420 BRAINE L'ALLEUD	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
54	A.R. – 1330 RIXENSART	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
49/1	A.R. – 1370 JODOIGNE	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
49/2	A.R. – 1370 JODOIGNE	RECRUTEMENT	Préparateur

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 3 : NAMUR**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
115	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME C.F. - 5650 WALCOURT	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
76	AR « Adolphe Sax » - 5500 DINANT	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
73	AR du Condroz « Jules DELOT » – 5590 CINEY	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
84	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE (ITHCF) – 5030 GEMBLoux	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
88	AR «Jambes – Saint-Servais» – 5100 JAMBES	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
106	AR – 5580 ROCHEFORT	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
80	AR – 5620 FLORENNES	RECRUTEMENT	Préparateur

2. Centre de dépaysement et de plein air

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
130	Domaine des Masures 5580 - HAN-SUR-LESSE	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 4 : LIEGE**

**1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil**

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
162	AR «Verdi» – 4800 VERVIERS	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
188/1	AR «Air Pur » - 4100 SERAING	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
179/1	AR «Fagnée-Angleur» - 4000 LIEGE	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
143	AR «Prince Baudouin »– 4570 MARCHIN	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
157	INSTITUT TECHNIQUE C.F. HOTELLERIE 4900 SPA	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
189	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE C.F. 4100 SERAING	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien qualifié
188/2	AR «Air Pur » - 4100 SERAING	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
192	AR «Visé-Glons» – 4600 VISE	PROMOTION	Premier ouvrier d'entretien qualifié chef d'équipe
175	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE "ETIENNE MEYLAERS" – 4030 GRIVEGNEE	PROMOTION	Premier ouvrier d'entretien qualifié chef d'équipe
179/2	AR «Fagnée» - 4000 LIEGE	PROMOTION	Premier ouvrier d'entretien qualifié chef d'équipe

**2. Etablissements d'enseignement supérieur non universitaire**

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
194	HAUTE ECOLE "CHARLEMAGNE " 4000 LIEGE	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 5 : LUXEMBOURG**

**1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil**

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
230	A.R. «G. et G. GILSON» – 6810 IZEL	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
240	A.R. 'Neufchateau–Bertrix » 6840 NEUFCHATEAU	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
242	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE C.F. 6762 SAINT-MARD	RECRUTEMENT	Cuisinier
233	INTERNAT AUTONOME - 6800 LIBRAMONT	PROMOTION	Premier cuisinier- chef d'équipe

**2. Etablissements d'enseignement supérieur non universitaire**

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement &amp; Localité</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
253/1	Haute Ecole «Robert Shuman» - 6700 ARLON	RECRUTEMENT	Préparateur
253/2	Haute Ecole «Robert Shuman» - 6700 ARLON	PROMOTION	Premier ouvrier d'entretien qualifié – chef d'équipe

**Liste des emplois vacants de personnel ouvrier  
dans les établissements du réseau de la Communauté française**

**ZONE 6 : HAINAUT**

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
273	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE C.F. 7911 FRASNES-LEZ-BUISSENAL	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
340	A.R. – 6060 GILLY	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
283	A.R. – 7700 MOUSCRON	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
275/1	I.T.C.F. « R. Joffroy » - 6801 IRCHONWELZ	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
275/2	I.T.C.F. « R. Joffroy » - 6801 IRCHONWELZ	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
314/1	A.R. « Marguerite Bervoets » - 7000 MONS	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
350	A.R. – 6530 THUIN	RECRUTEMENT	Aide-cuisinier
314/2	A.R. « Marguerite Bervoets » - 7000 MONS	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien
275/3	I.T.C.F. « R. Joffroy » - 6801 IRCHONWELZ	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien

2. Centres de dépaysement et de plein air

<u>CODE</u>	<u>Nom de l'établissement</u>	<u>Type de fonction</u>	<u>Nature</u>
380	"LA ROSERAIE" – 7600 PERUWELZ	RECRUTEMENT	Ouvrier d'entretien